



Le Ring des Héros

Prévention des violences

Action de promotion d'attitudes et comportements
favorisant la relation à l'autre

RESUME DE L'ACTION

Nos actions de prévention des violences s'adressent à des jeunes à partir de 11 ans. L'action se décline sous la forme d'ateliers collectifs et ponctuels de 2h et/ou d'ateliers réguliers bimensuels de 1h30. Les outils participatifs leur permettent de définir la notion de violence, d'en repérer les différents modes d'expression, de développer leurs compétences individuelles et collectives pour une analyse de situations problématiques et l'adoption de comportements adaptés. Le travail en petits groupes en ateliers bimensuels favorise un approfondissement des différents types de relation à l'autre et s'appuie, en particulier sur un décryptage des mécanismes émotionnels dans la relation. L'action s'inscrit dans un partenariat étroit avec les structures qui accueillent le projet et remplit une fonction de relais pour des jeunes dont une prise en charge par les réseaux d'accompagnement et de soins s'avère nécessaire.

❑ Problématique et justifications spécifiques au projet

Constats nationaux

Les constats suivants se réfèrent aux données du rapport SIVIS (Système d'Information et de Vigilance de la Sécurité scolaire) 2009-2010 dont la finalité est de recenser les actes de violences les plus graves dans les établissements publics des premiers et seconds degrés.

Les faits graves recensés sont ceux qui ont une qualification pénale ou qui ont occasionné des soins physiques ou psychologiques.

Au-delà de ces faits marquants, il existe une violence « ordinaire » comme la nomme Eric Debarbieux¹, désignant des actes d'incivilités, d'insultes, de menaces, d'insolences, ... comptabilisés dans aucune étude.

La violence dans les établissements scolaires consiste avant tout en des atteintes à la personne : 76% des actes dont 38% sont des insultes et des violences verbales et 30% des violences physiques (en diminution). Les atteintes aux biens représentent 14% du total et les atteintes à la sécurité 10%.

Concernant la nature des actes :

Les violences verbales sont en légère augmentation de 2,6% 2009/10 par rapport à 2008/9 et notamment dans les lycées professionnels.

Les violences verbales restent plus fréquentes en collège et en lycée professionnel qu'en lycée d'enseignement général et technologique.

Enfin, les violences verbales sont plus majoritaires pour les filles (49% des actes) que pour les garçons (40% des actes).

La part des violences physiques a diminué de 6 points entre 2007/8 et 2009/10 ; elles concernent 32% des actes commis par les garçons et 29% des actes commis par des filles.

2,6% des actes sont des actes de violence à caractère sexuel.

Le nombre de victimes de harcèlement verbal ou symbolique est estimé à environ 14% des élèves scolarisés ; le taux de victimes de harcèlement physique est estimé à 10% des élèves. Le taux de victimes qui subissent un harcèlement verbal et physique s'élève à 11,7% des élèves. Globalement, 1 élève sur 10 au collège est victime de harcèlement.

Malgré le peu d'études quantitatives sur le cyberharcèlement, on peut estimer à 10% le nombre d'élèves confrontés à une intimidation occasionnelle et 7,5% à une intimidation fréquente sur Internet.²

¹ Philosophe auteur de nombreux travaux sur la violence à l'école

² Enquête 2009 académie de Bordeaux

Concernant le racket, l'enquête SIVIS ne fait ressortir « que » 2,6% des incidents déclarés en 2009/10, chiffre en augmentation constante mais non significatif du fait de son mode de recueil, à savoir la déclaration des chefs d'établissements et non celle des victimes.

11% des incidents ont eu une motivation discriminante (sexiste, raciste/xénophobe) et les collèges sont plus concernés que les lycées. Ce chiffre reste stable depuis 3 ans.

Les atteintes à la sécurité augmentent en particulier dans les collèges.

Le vol représente 6,5% des incidents et est en augmentation ; la répartition du nombre d'actes est contrastée selon le type d'établissement : on constate 2 fois plus de vols en lycée général qu'en collège.

11% des incidents déclarés en 2009/10 ont concerné l'introduction ou l'utilisation d'une arme blanche ou autre objets dangereux (objets coupants, contondants, produits toxiques, explosifs, inflammables) et 13% des violences physiques sont commises avec un objet dangereux.

1% des actes sont liés à un trafic de stupéfiants mais près de 8 fois plus de cas de trafics sont constatés en lycée général qu'en collège. Quant à la consommation, elle a tendance à augmenter (+ 0,5 points entre les deux périodes).

Les atteintes aux biens sont essentiellement commises par des garçons et représentent 20% de leurs actes (14% il y a 3 ans).

Parmi ces atteintes aux biens ou à la sécurité, 13% sont dues à l'intrusion de personne extérieure à l'établissement.

Concernant les personnes auteurs et victimes de ces actes :

Les élèves sont auteurs à 85% des actes recensés. 14,5% des auteurs sont des personnes extérieures et 0,5% des personnels de l'établissement.

Parmi ces 85%, la majorité des élèves agissent seuls et pour le plus souvent, des agressions verbales, les violences en groupe ne constituent que 15% des actes et le plus fréquemment pour des atteintes aux biens ou à la personne (racket, happy slapping, bizutage).

L'âge global moyen des auteurs est de 14 ans et demi et la violence en milieu scolaire demeure un phénomène fortement sexué, majoritairement masculin (à 77%), 18% sont du fait de filles auteures et 5% de groupe mixte ou de personne inconnue.

Les victimes sont pour 40% des élèves (62% des garçons, 32% des filles, 5% des groupes mixtes) et pour 35% des adultes (part légèrement en hausse). Pour ces derniers les agressions subies sont à 70% des agressions verbales. Les personnels des établissements constituent la majorité des victimes des élèves (58,5 %).

Pour un tiers des cas, les auteurs, chez les garçons comme chez les filles, les actes concernent des personnes de même sexe.

Les garçons sont plus souvent victimes d'agressions physiques et de racket et les filles d'agressions sexuelles, de violences verbales et de vol.

On relèvera la hausse significative des incidents sans victime, de 10 à 17%.

Le profil des élèves auteurs et/ou victimes demeure dans l'ensemble inchangé.

Globalement les violences scolaires dans le secondaire sont en augmentation de 4,2% en 2009/10 par rapport à 2008/9.

On constate plus de violences en lycée professionnel qu'en collège et environ 3 fois moins d'actes recensés en lycée général et technologique.

On constate qu'environ 40% des établissements ne sont quasiment pas touchés par des actes de violences alors que 10% des établissements sont 3 fois à plus de 3 fois plus violents que la moyenne, ce qui met en évidence un phénomène de concentration. Un peu moins de la moitié de l'ensemble

des incidents recensés sont déclarés par 10% des établissements et un quart concentre 70% des incidents.

Constats de terrain

Ces constats se rapportent à notre travail depuis 3 ans au sein de la cité scolaire Georges Clémenceau à Montpellier.

L'action est issue d'une sollicitation de l'établissement où nous intervenions déjà dans le cadre d'autres actions de prévention.

Les constats relevés sont les suivants :

- Une adaptation parfois compliquée de certains élèves entre le CM2 et la 6^e : se repérer dans l'espace, dans le temps, s'adapter à l'effectif, à la variété des interlocuteurs
- Une pression de la part des parents mal vécue par les élèves
- Une prédominance des agressions verbales sur le physique (taille, corpulence), la réussite scolaire (« l'intello » mal vu) et des phénomènes de bouc émissaire dans plusieurs classes
- Quelques élèves systématiquement impliqués dans des conflits et de manière fréquente (jusqu'à plusieurs fois par semaine)
- Des élèves tantôt repérés comme auteurs mais aussi parfois comme victime même si l'on constate chaque année que les victimes restent souvent dans le silence
- Des bagarres essentiellement masculines et des insultes et humiliations plutôt féminines et qui aboutissent à l'exclusion du groupe classe
- Des adultes de la communauté éducative plus ou moins touchés par ces problématiques mais souvent demandeurs soit d'actions spécifiques pour certains de leurs élèves, soit de pistes de réflexions ou d'animations pour régler certains conflits (notamment en Heures de vie de classe)

□ Objectifs du projet :

▪ Objectif général

Proposer aux jeunes un espace collectif d'expression et d'échanges au sujet de la relation à l'autre et pour l'appropriation de comportements basés sur le respect mutuel.

▪ Objectifs spécifiques

1. Aider les jeunes à repérer les différentes formes d'expression des violences (violences subies-violences agies)
2. Permettre aux jeunes d'analyser des situations violentes et d'en comprendre les engrenages
3. Développer leurs compétences psychosociales pour réagir à ces situations
4. Expérimenter d'autres formes de relations à l'autre

Analyse des besoins repérés et axes d'intervention retenus :

Au regard des constats repérés précédemment, nous sommes en présence de jeunes en transition :

- Entre l'enfance et l'adolescence
- Entre l'espace restreint de l'école primaire et celui beaucoup plus vaste du collège
- Entre un cercle relationnel identifié à un cercle relationnel diversifié et incertain

Parmi ces constats, on repère également des problématiques variables entre les filles et les garçons mais une constante transversale à toutes les spécificités précédemment évoquées : le besoin d'être écouté et le besoin de s'exprimer.

Nos axes d'intervention retenus sont donc :

Le fil conducteur de nos interventions est la mise en mots de ce qui est vécu : que ce soit dans le fait de définir des actes, d'en décrire les éprouvés ou d'en élaborer des pistes de résolution de conflits, l'élaboration du langage nous paraît essentiel. Complémentaire à ce travail d'expression, nos ateliers ont pour but de développer l'écoute de l'autre ; d'adulte à élèves mais aussi entre élèves, ce qui est un enjeu majeur de relations pondérées entre eux.

Un des axes de travail avec les jeunes consiste en un repérage précis des différentes formes de violences qui aboutisse à une définition de la notion de violence. De quoi parle-t-on ?

Un second axe amène les jeunes à décoder les mécanismes en jeu dans un événement conflictuel, selon qu'ils se placent alternativement du côté de l'auteur ou de celui de la victime.

Un troisième axe les amène à réfléchir à des postures alternatives, qu'ils soient impliqués ou témoin d'une situation de violences.

L'application de ces axes d'intervention se traduit par :

Chaque action traite de la thématique dans sa globalité et se décline en réponse à des situations spécifiques repérées par l'établissement.

L'action est modulable et a été développée selon les 3 options ci-après.

Option I

Des séances collectives en trois séquences de 2 heures et en demi-classe :

1. Séquence I « Repérer les différentes formes d'expressions de la violence »

- nommer les multiples formes d'expression de la violence (nature et contextes de la violence)
- percevoir les représentations positives et négatives de la violence (la violence dans la nature et dans l'histoire)

2. Séquence II « Appréhender nos émotions dans des situations violentes »

- identifier les émotions que l'on ressent en tant qu'agresseur ou agressé
- reconnaître sa propre forme de violence et repérer les conséquences de toute situation violente
- prendre conscience que chacun est alternativement auteur et victime de violences et démêler l'engrenage de la violence

3. Séquence III « Réagir dans des situations de violence »,

A partir de situations concrètes (racket, bouc émissaire, insultes, altercation, etc.) :

- réfléchir au sens de la sanction
- conseiller l'auteur pour éviter la récurrence
- conseiller la victime pour résister à une prochaine situation similaire
- proposer des mesures concrètes à l'établissement scolaire

Option II

Une séance collective de 2 heures en demi-classe puis des ateliers bimensuels de 2h :

1. Séance I « Les défis de la sixième »

- recueillir collectivement les différents changements liés à l'entrée au collège
- nommer trois formes de réponse à des situations violentes : réponse violente / soumission / résistance
- apprendre la coopération par le jeu « les bonbons c'est tellement bon »

2. Ateliers bimensuels « Le Ring des Héros » : Expérimenter d'autres formes de relations à l'autre

Ces ateliers concernent un plus faible effectif d'élèves et sont systématiquement encadrés par un adulte de la communauté éducative.

Le principe est de participer au minimum 3 fois à cet atelier de manière à avoir le temps d'aborder plusieurs thématiques avec l'élève ; certains viennent plus, voire toute l'année quand cela s'avère nécessaire.

Ils sont construits en trois séquences : un temps d'échauffement, un temps d'expérimentation, un temps de débat, le tout ponctué d'un salut ritualisé.

Cet atelier s'inscrit dans la durée, il est ouvert au sein de l'établissement et complémentaire aux enseignements.

La participation est de préférence volontaire mais est aussi en fonction d'injonction formulée par la communauté éducative.

Cette action ne remplace pas la sanction posée par l'établissement ; ce n'est pas non plus une cellule de crise chargée de régler sur le champ d'éventuels conflits ou altercations entre élèves et/ou entre élèves et adultes. Il s'agit, au sein de ces ateliers, d'accompagner le jeune dans une réflexion sur sa relation aux autres dans le cadre des nombreux changements qui se posent à lui (environnementaux et physiologiques). Ce travail se fait par le biais de supports pédagogiques actifs qui permettent au jeune d'expérimenter des rapports à l'autre adaptés.

Il est nécessaire de veiller à la façon de présenter ce club aux jeunes et à la communauté éducative pour éviter toute confusion sur son rôle au sein de l'institution.

Option III

Une séquence d'1 heure de présentation collective par classe puis l'atelier bimensuel « Le Ring des Héros » de 2h

1. Séquence de présentation du Ring des Héros

Cette séquence a pour principal objectif de donner envie aux élèves de venir à l'atelier du Ring des Héros.

Un décodage de situations vécues à partir du repérage de leurs émotions, leur permet de prendre conscience d'une réponse parfois non adaptée suite à des éprouvés désagréables.

L'atelier bimensuel leur est détaillé tant sur le fond que sur la forme ainsi que sur les critères de participation.

Nous leur distribuons un flyer de présentation sur lequel figure les dates et les coordonnées pour s'inscrire.

2. Ateliers bimensuels « Le Ring des Héros » : Expérimenter d'autres formes de relations à l'autre

Voir ci-dessus

DESCRIPTIF DE L'ACTION AUPRÈS DES PROFESSIONNELS

Les professionnels encadrant les jeunes (professeurs, CPE, assistants d'éducation...), de par leur présence lors des ateliers, bénéficient des mêmes apports d'informations et réflexions que les jeunes. Nous pouvons donc imaginer que cette participation aux ateliers de prévention favorisera une sensibilisation. Également, leur présence lors des ateliers peut permettre aux jeunes de les repérer ensuite dans l'établissement comme un adulte sensibilisé et donc un relais possible en cas de questionnement ou de difficulté.

Par ailleurs, un travail de suivi est constant avec la CPE qui assure les convocations de certains participants. Un bilan est fait avec le principal adjoint après chaque atelier bimensuel : retour sur la participation, ajustement logistique, réflexion commune sur certaines situations de conflit.

PARTENARIAT

Notre partenariat se concrétise au sein du CESC de l'établissement (2 par an) où nous présentons le projet en début d'année et en faisons un bilan en fin d'année ce qui nous permet d'y intégrer les remarques de la communauté éducative.

Le partenariat se traduit également par des échanges directs avec les professeurs, soit pour orienter un jeune au Ring des Héros, soit pour solliciter une séance collective ; nous sommes également en relation avec l'infirmière et l'assistante sociale.

INTERVENANTS ASSOCIATION HOLISME

Bertrand BLANCHARD, coordinateur
Anne-Laure STOCKER, animatrice en prévention

FINANCEMENTS

L'action est financée par le FIPD (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance), le Conseil Général de l'Hérault et l'établissement scolaire.